

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

TECHNIQUES SPÉCIALES DE KINÉSITHÉRAPIE NEUROLOGIQUE			
Code	PAKI1M73KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Carlyne ARNOULD (carlyne.arnould@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		master / niveau 7 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement fournit à l'étudiant les techniques les plus utilisées en neurologie adulte afin que les étudiants ne se trouvent pas démunis face à la prise en charge d'un patient neurologique. En neuropédiatrie, toutes les formes cliniques d'infirmité motrice cérébrale tant au niveau des symptômes que de la rééducation seront abordées. Cette unité d'enseignement vise à susciter la réflexion des étudiants face à la prise en charge des patients neurologiques adultes et pédiatriques. Enfin, la partie séminaire de cette unité d'enseignement permettra 1) d'aborder la kinésithérapie neurologique par une approche plus scientifique afin de sensibiliser les étudiants à l'Evidence Based Practice; 2) d'investiguer dans la littérature neurologique certaines thématiques spécifiques (par ex., les thérapies intensives) qui ne peuvent être vues dans les cours théorique et pratique; 3) de sensibiliser les étudiants à se tenir au courant des nouveautés en kinésithérapie neurologique en lisant des articles scientifiques anglais (point important pour la pratique professionnelle future); et 4) de travailler la communication de résultats scientifiques à des pairs.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 3 **Diriger**
 - 3.1 Organiser la gestion des ressources humaines, matérielles et administratives
 - 3.6 Motiver et dynamiser les collaborateurs
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé
 - 5.3 Utiliser les outils de communication existants
 - 5.6 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
 - 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels

- 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
- 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable seul :

I. D'intégrer les notions fondamentales antérieures (anatomie, physiologie...) à la prise en charge de patients neurologiques; connaître, comprendre et appliquer d'un point de vue pratique les concepts théoriques spécifiques au traitement du patient neurologique; collecter, analyser, interpréter des informations pertinentes en lien avec les besoins du patient / trier les informations pertinentes; concevoir/planifier un traitement à partir du diagnostic et développer des objectifs réalistes adaptés aux besoins du patient; proposer des exercices pertinents; réaliser un traitement en toute sécurité pour le patient neurologique en utilisant des gestes techniques de qualité et en étant créatif; développer un bon raisonnement clinique (organisation de la prise en charge, structuration des idées); maîtriser le jargon neurologique et avoir une communication adaptée au patient.

II. De comprendre la spécificité de chaque forme clinique d'enfants atteints de paralysie cérébrale et d'en envisager toutes les conséquences; de réaliser un bilan complet en lien avec les difficultés propres des enfants; d'en envisager la prise en charge complète en intégrant les techniques de rééducation adéquates (techniques de décontraction automatique, rééducation à la marche, rééducation spécifique de l'enfant hémiparétique).

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable en groupe:

III. De mener des recherches documentaires en utilisant le moteur de recherche Pubmed et de trouver un article scientifique anglais en rapport avec une thématique neurologique; de lire, comprendre, analyser, structurer, synthétiser et critiquer un article scientifique; de maîtriser la thématique de l'article scientifique; de développer sa curiosité intellectuelle et d'exercer son raisonnement scientifique; de communiquer des résultats scientifiques via un support powerpoint.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAK11M73KINA Techniques spéciales de kinésithérapie neurologique 42 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAK11M73KINA Techniques spéciales de kinésithérapie neurologique 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques spéciales de kinésithérapie neurologique			
Code	16_PAKI1M73KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carlyne ARNOULD (carlyne.arnould@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fournit à l'étudiant les techniques les plus utilisées en neurologie adulte afin que les étudiants ne se trouvent pas démunis face à la prise en charge d'un patient neurologique. En neuropédiatrie, toutes les formes cliniques d'infirmité motrice cérébrale tant au niveau des symptômes que de la rééducation seront abordées. Cette activité d'apprentissage vise à susciter la réflexion des étudiants face à la prise en charge des patients neurologiques adultes et pédiatriques. Enfin, la partie séminaire de cette activité d'apprentissage permettra 1) d'aborder la kinésithérapie neurologique par une approche plus scientifique afin de sensibiliser les étudiants à

l'Evidence Based Practice; 2) d'investiguer dans la littérature neurologique certaines thématiques spécifiques (par ex., les thérapies intensives) qui ne peuvent être vues dans les cours théorique et pratique; 3) de sensibiliser les étudiants à se tenir au courant des nouveautés en kinésithérapie neurologique en lisant des articles scientifiques anglais (point important pour la pratique professionnelle future); et 4) de travailler la communication de résultats scientifiques à des pairs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

I. D'intégrer les notions fondamentales antérieures (anatomie, physiologie...) à la prise en charge de patients neurologiques; connaître, comprendre et appliquer d'un point de vue pratique les concepts théoriques spécifiques au traitement du patient neurologique; collecter, analyser, interpréter des informations pertinentes en lien avec les besoins du patient / trier les informations pertinentes; concevoir/planifier un traitement à partir du diagnostic et développer des objectifs réalistes adaptés aux besoins du patient; proposer des exercices pertinents; réaliser un traitement en toute sécurité pour le patient neurologique en utilisant des gestes techniques de qualité et en étant créatif; développer un bon raisonnement clinique (organisation de la prise en charge, structuration des idées); maîtriser le jargon neurologique et avoir une communication adaptée au patient.

II. De comprendre la spécificité de chaque forme clinique d'enfants atteints de paralysie cérébrale et d'en envisager toutes les conséquences; de réaliser un bilan complet en lien avec les difficultés propres des enfants; d'en envisager la prise en charge complète en intégrant les techniques de rééducation adéquates (techniques de décontraction automatique, rééducation à la marche, rééducation spécifique de l'enfant hémiplégique).

Les compétences abordées/travaillées et évaluées incluent les compétences: 4.2., 4.4., 4.6., 5.1., 5.2., 5.6., 6.1., 6.2., 6.3., 6.4.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable en groupe:

III. De mener des recherches documentaires en utilisant le moteur de recherche Pubmed et de trouver un article scientifique anglais en rapport avec une thématique neurologique; de lire, comprendre, analyser, structurer, synthétiser et critiquer un article scientifique; de maîtriser la thématique de l'article scientifique; de développer sa curiosité intellectuelle et d'exercer son raisonnement scientifique; de communiquer des résultats scientifiques via un support powerpoint (compétences 1.1., 1.3., 1.6., 3.1., 3.6, 5.1., 5.3.).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie pratique neurologie adulte (12h): 1. Rééducation des patients Parkinsoniens; 2. Rééducation des troubles cérébelleux; 3. Rééducation de la sclérose en plaques; 4. Rééducation des blessés médullaires; 5. Rééducation des traumatisés crâniens.

Partie « préparation à l'examen de synthèse » en neurologie adulte (4h): L'approche des patients atteints de Guillain-Barré ou de SLA est abordée lors des cours (non évaluée lors de l'oral). Participation à minimum 2 conférences concernant la revalidation neurologique parmi celles organisées par l'Association Belge des Thérapeutes En

Revalidation Neurologique Adulte (ABTERNA) sur différents aspects de la prise en charge pluridisciplinaire des patients en neurologie ou par d'autres associations (sur accord préalable avec madame Rousseau).

Partie pratique neuropédiatrie (12h): Approfondissement des différentes formes cliniques et de leur prise en charge, utilisation des NEM en rééducation ainsi que des techniques de décontraction automatique, rééducation à la marche, et rééducation spécifique de l'enfant hémiparétique.

Partie séminaire (14h): Lecture et présentation d'articles scientifiques anglais par les étudiants dans des thématiques diverses de la kinésithérapie neurologique.

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage inclut 12h de pratique en neurologie adulte (dispensées par C. Rousseau), 4h de « préparation à l'examen de synthèse » en neurologie adulte via la participation des étudiants à des conférences (gérées par C. Rousseau), 12h de pratique en neuropédiatrie (dispensées par O. Cools), et 14h de séminaire (dispensées par C. Arnould).

Parties pratiques: notions théoriques, vidéos de patients, démonstration du professeur sur les étudiants, entraînement entre les étudiants, recherche d'exercices et réflexions par rapport à des cas cliniques par petits groupes d'étudiants, correction par le professeur au sein des groupes, mise en commun et correction. Syllabus (pour la pratique en neuropédiatrie).

Partie « préparation à l'examen de synthèse » en neurologie adulte: Participation des étudiants à minimum 2 conférences parmi les 5-6 conférences proposées, avec obligation de fournir l'attestation de présence et un compte rendu (via questionnaire) au terme de chaque conférence afin d'obtenir des informations utiles à l'organisation des cours et permettant la mise à niveau des connaissances pour l'examen de synthèse. Concrètement, l'étudiant doit envoyer une copie de l'attestation de présence et une capture d'écran du questionnaire complété correspondant à chaque conférence à l'adresse suivante : "rousseauc@helha.be".

Partie séminaire: recherche bibliographique, lecture, et présentation orale par les étudiants d'un article scientifique anglais; débats/discussion entre les étudiants et le professeur sur les thématiques abordées dans les articles scientifiques anglais.

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants. Pour la partie séminaire, le professeur fonctionne en tant que personne-ressource pour aider les étudiants dans l'analyse et la présentation de leur article scientifique anglais.

Ouvrages de référence

- Bérard, C. (2010). La paralysie cérébrale de l'enfant, guide de consultation: examen neuro-orthopédique du tronc et des membres inférieurs (2e édition). Montpellier: Sauramps Médical.
- De Morand, A. (2014). Pratique de la rééducation neurologique. Issy-les-Moulineaux : Elsevier-Masson.
- Froger, J., Laffont, I. et Pelissier, J. (2010).
- Rééducation et syndrome cérébelleux. Paris: Masson.
- Mesure, S. et Sultana, R. (2008). Ataxie et syndromes cérébelleux : rééducation fonctionnelle, ludique et sportive. Paris: Masson.
- Thoumi, P. (2008). Actualités en rééducation des maladies neuromusculaires de l'adulte. Berlin: Springer Verlag.
- Truscelli, D. (2008). Les infirmités motrices cérébrales, réflexion et perspectives sur la prise en charge. Paris: Masson.

Supports

Partie pratique en neurologie adulte: supports théoriques et plans de cours mis à disposition sur ConnectED.

Partie pratique en neuropédiatrie: vidéos de patients ; syllabus mis à disposition sur ConnectED.

Partie séminaire: diverses documentations (livres, articles, bilans) et certains outils d'évaluation sont mis à disposition des étudiants pour l'analyse et la présentation de leur article scientifique anglais.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Parties pratiques en neurologie adulte et en neuropédiatrie (2/3 de la cote globale de l'activité d'apprentissage): examen oral et pratique intégrant les parties théorique et pratique de la rééducation des patients neurologiques adultes (parkinsoniens, cérébelleux, blessés médullaires, atteints de sclérose en plaques et traumatisés crâniens) et neuropédiatriques (enfants atteints de paralysie cérébrale).

Partie « préparation à l'examen de synthèse » en neurologie adulte: L'étudiant n'ayant pas envoyé les documents précités (2 attestations et 2 captures d'écran) avant début juin 2020 se verra sanctionné pour la cote finale de l'AA.

Partie séminaire (1/3 de la cote globale de l'activité d'apprentissage).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo + Evp	66,66	Trv	33,33	Trv + Exp + Exo	100

Evo = Évaluation orale, Evp = Évaluation pratique, Trv = Travaux, Exp = Examen pratique, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les points des travaux de la partie séminaire du Q2 sont conservés pour le Q3 sauf en cas d'échec dans cette partie (cote < 10), situation dans laquelle l'étudiant devra améliorer son travail et le représenter.

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

La cote de l'AA est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes parties de l'activité d'apprentissage pondérées en fonction du volume d'heures de cours (2/3 de la cote pour les parties pratiques et 1/3 de la cote pour la partie séminaire) de chacune de celles-ci, sauf si l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des parties de l'activité d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés :

- si une ou plusieurs partie de l'activité d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la cote de l'AA ;
- si les notes des différentes parties sont supérieures ou égales à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la cote globale de l'AA jusqu'à maximum atteindre la cote la plus basse obtenue parmi les différentes parties de l'activité d'apprentissage.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Intervenants :

Les différents intervenants dans l'ensemble des parties de cette activité d'apprentissage sont :

- Caroline Rousseau (12h de pratique neurologie adulte et 4h de "préparation à l'examen de synthèse" en neurologie adulte)
- Olivier Cools (12h de pratique neuropédiatrie)
- Carlyne Arnould (14h de séminaire)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).